

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°1
DE L'UMQ**

1. Référence(s) :

HQD-2, Document 1, p. 25-26

Préambule :

« Enfin, le Distributeur réitère qu'en réseau autonome la ressource éolienne, avec ou sans accumulateurs, constitue toujours un économiseur de carburant, sans contribution à la fiabilité en puissance. Des ressources de production autres que l'éolien doivent donc garantir l'entière puissance nécessaire à soutenir la charge en tout temps et pendant des périodes régulièrement prolongées. C'est pourquoi, le potentiel économique du jumelage éolien-diesel (JED) doit s'évaluer en ajout aux systèmes thermiques. Dans le cas précis de Kuujuaq, vu l'état de la centrale existante, la nouvelle centrale proposée doit être construite, indépendamment de tout éventuel projet de JED... ».

Demande :

1. Veuillez préciser si la nouvelle centrale proposée à Kuujuaq sera construite avec toutes les normes et caractéristiques techniques lui permettant un jour d'être jumelée au moindre coût à l'éolien, le cas échéant.

Réponse:

Oui.

2. Veuillez décrire ces caractéristiques techniques permettant le jumelage.

Réponse:

La mise en œuvre de JED nécessiterait l'ajout d'équipements d'acquisition de données et de commande. Elle nécessiterait également vraisemblablement l'ajout d'un groupe électrogène dimensionné spécifiquement en fonction du JED.

La centrale comportera des espaces suffisants pour recevoir les équipements additionnels éventuellement nécessaires. En outre, la conception de la centrale permet facilement l'ajout de baies supplémentaires pour les groupes électrogènes futurs.

3. Veuillez préciser si l'option de JED appliquée immédiatement au présent cas de Kuujuaq impliquerait un retard dans la construction et la mise en service de la nouvelle centrale de Kuujuaq.

Réponse:

Oui.

4. À combien de temps évalue-t-on ce retard?

Réponse:

Ce retard pourrait aller jusqu'à deux ans si le JED devait être mis en service en même temps que la centrale.

5. Quel serait l'impact de ce retard en terme de risque de fiabilité dans la desserte de la communauté de Kuujuaq.

Réponse:

Le critère de fiabilité en puissance ne serait plus respecté sans l'ajout de groupes électrogènes de secours. Le risque de panne majeure deviendrait important. La complexité de la conversion du réseau serait accrue étant donné la charge plus importante.

6. Veuillez donner une évaluation chiffrée des conséquences économiques de cet impact sur la fiabilité.

Réponse:

Le Distributeur ne peut pas faire d'évaluation fiable dans un court délai. On peut cependant raisonnablement conclure que ce retard entraînerait des coûts supplémentaires pour assurer la fiabilité, notamment en ce qui concernerait la location et l'exploitation de groupes électrogènes de secours afin d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.

*Réponse à la demande de renseignements n°1
de l'UMQ*

7. Veuillez évaluer le surcoût lié au rattrapage du retard associé à l'application parallèle du JED au cas de Kuujjuaq.

Réponse:

Le Distributeur ne peut pas faire d'évaluation fiable dans un court délai. On peut cependant raisonnablement conclure que ce rattrapage entraînerait des coûts supplémentaires. Le Distributeur rappelle que la plage de temps disponible pour transporter et livrer par bateau des marchandises à la communauté est courte et que la planification du transport de marchandise est réalisé sur une base annuelle. De là, si des marchandises ne peuvent être livrées pendant cette courte période, le tout sera reporté à l'année suivante et cette seule situation est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires importants.

8. Dans la même lignée de question 8.1 de la Régie (DDR numéro 1), veuillez comparer le coût du scénario de JED pour Kuujjuaq à celui de la centrale thermique proposée en tenant compte des coûts et/ou surcoûts associés au retard et/ou rattrapage de ce retard dans la mise en service de la nouvelle centrale.

Réponse:

Le Distributeur ne peut pas faire d'évaluation fiable dans un court délai.

9. Veuillez indiquer si le Distributeur reste ouvert pour poursuivre dans des prochains dossiers traitant du JED le débat relatif à l'application de cette option au cas de Kuujjuaq en fonction de l'évolution du contexte (charge locale, prix du combustible, coûts associés à la filière éolienne, données sur le potentiel éolien dans la région, etc.).

Réponse:

Oui.